Le Peypinois

AVRIL 2022 **#15**

Journée de l'arbre

Budget
Optimisation et chasse aux gaspillages

Dossier
Un village éco-citoyen

Voirie
Travaux et questions

Villes et Villages Fleuris

Ville Nature

Cœurs de Provence

www.peypin.fr

Tous les ans, des millions d'arbres finissent dans nos boites aux lettres !

STOP PUB
=
Je protège la nature

Autocollant à retirer dans votre mairie

PEYPIN DURABLEMENT ÉCOLOGIQUE

VILLE NATURE

Villes et Villages Fleuris

Peypin

RIGUEUR, RESPONSABILITÉ ET VISION

Alors que nous commençons à vivre une accalmie des protocoles COVID et que nous pouvions espérer une amélioration de la situation économique, voilà que la guerre est à nos portes. D'ailleurs, ce conflit en Ukraine frappe durement les populations civiles et je remercie tous les Peypinois qui ont fait preuve de solidarité en participant à la collecte plus tous ceux qui ont accueilli des familles.

Cette nouvelle de crise vient donc accentuer celle de la flambée des prix à la consommation et des matières premières sur fond d'inflation galopante et malheureusement dynamique. Les conséquences vont indubitablement impacter une bonne partie des secteurs de l'économie et finalement chacun de vous.

Les communes, n'étant pas soumis aux augmentations réglementées, ne sont malheureusement pas en reste et sont également très durement impacté par des augmentations aux premières desquels figurent les prix de l'énergie. Pour notre commune, le budget électricité a représenté près de 151 000 € en 2021, pour 2022 nous subirons une augmentation de 91,40% soit un budget électricité de 289 000 € ! Sans compter des augmentations de 4,31% pour les combustibles et de 55 % pour le carburant !

C'est donc toute une stratégie nouvelle qu'il nous faut mettre en œuvre au niveau local pour surmonter cette épreuve tout en étant en capacité de préparer l'avenir de notre commune et de faire face aux investissements nécessaires.

Cette stratégie devra passer par des décisions courageuses mais également par de nouvelles économies pour minorer l'impact au maximum.

Cette réalité et ce devoir d'information et de transparence nous vous le devons et vous le verrez plus en détail dans ce bulletin municipal. À l'heure où nous préparons le budget, nous mesurons plus que jamais cette difficile réalité, au moment où tous nos services sont plus que jamais eux aussi sensibilisés et acteurs des efforts à fournir, le devoir de vérité qui m'a toujours animé envers vous, pour les bonnes comme moins bonnes nouvelles, demeure une exigence.

Soyez toutefois assurés de toute notre détermination à contraindre au maximum ce qui peut l'être pour surmonter collectivement les défis et conserver la dynamique qui forge l'attractivité croissante de notre commune.

Jean Marie LEONARDIS
Maire de Peypin
Vice-Président de Territoire
du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Représentant titulaire à la
Métropole Aix-Marseille-Provence

Les rencontres avec le Maire reprennent

Vendredi 13 mai à partir de 18h : halte routière
Vendredi 1er juillet à partir de 18h : ancienne mairie annexe Auberge Neuve

Le Peypinois
AVRIL 2022 **#15**

SOMMAIRE

3 Edito
4/6 Dans le rétro
7/9 Budget
10/13 Un village éco-citoyen
14/15 Voirie
16/18 Environnement
19/20 Enfance / Jeunesse
21 Culture
22 Paroles de Peypinois
23 Vie associative
24/25 Agenda
26 Tribunes
27 Carnet

Cœurs de Provence

www.peypin.fr

Bulletin municipal Le Peypinois - Avril 2022 - n°15

Directeur de la publication : Jean Marie Leonardis. Rédaction : Cécile Resch, Service communication de Peypin. Conception graphique et impression : White Box Agency. Crédits photos : Mairie de Peypin, Métropole Aix-Marseille. Dépôt légal : Bibliothèque de l'Alcazar. Tirage : 3000 ex.

SAINT VALENTIN

14 FÉVRIER

La mairie de Peypin a de nouveau joué les Cupidons pour la Saint-Valentin, en affichant sur les panneaux lumineux et sur notre page Facebook, les messages d'amour et d'amitié des Peypinois.es.

Le Castellas quant à lui, s'est paré de rouge et fushia pour la soirée...

Retrouvez tous les messages sur
peypin.fr > PEYPIN > La rétro peypinoise

ALSH

18 FÉVRIER

Pour leur dernier jour de vacances, les enfants de l'ALSH ont pu profiter, sur la place du Tilleul, de structures gonflables et de canon de neige artificielle. Que de rire et de bonne humeur partagés !

NOUVELLE SPÉCIALITÉ MÉDICALE

18 FÉVRIER

Bienvenue à Marion Sartini, psychologue spécialisée en neuropsychologie pour les enfants et adolescents, installée dans les commerces du centre village.

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

24 FÉVRIER ET 1ER MARS

Les élèves des moyennes sections au CE1 de l'école Marcel Pagnol ont été sensibilisés à la circulation routière en qualité de piétons en classe par la police municipale puis au travers d'un spectacle de marionnettes.

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

MARS

De nombreux médicaments, vêtements, produits de première nécessité ont été collectés au centre socioculturel par les élus et également à la Maison du Bel Âge. Un bel élan de solidarité !

BUDGET 2022

PEYPIN RELÈVE SA TAXE FONCIÈRE POUR AUGMENTER L'INVESTISSEMENT

Comment élaborer un budget 2022 fiable dans le contexte actuel ? C'est à cette question qu'ont dû répondre les membres du conseil municipal lors de la séance du 12 avril 2022.

Au rayon des bonnes nouvelles : la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement initiée depuis plusieurs années se poursuit. Les charges de personnel sont maîtrisées. Elles représentent 65 % des dépenses de gestion courante (proche de 70 % il y a quelques années). Leurs augmentations se limitent à une hausse de 3 % en tenant compte du dégel du point d'indice des fonctionnaires annoncé par le gouvernement.

Au rayon des moins bonnes nouvelles : il faut tenir compte de nombreux facteurs extérieurs qui affectent assurément toutes les dépenses publiques de la commune : l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières, consécutive au redémarrage des activités industrielles, les obligations réglementaires imposées par la loi Egalim (« le bio à la cantine scolaire ») et la loi Climat et résilience impactant la restauration collective, etc.

Focus sur la hausse des prix de l'énergie : ce sont *« plus de 250 000 euros supplémentaires par an calculés par nos services, en dépenses d'électricité, de carburant ou de chauffage. Le gouvernement n'a pris des mesures que pour les particuliers et les très petites communes en bloquant la hausse à 4%. Pour nous, c'est plein pot ! »*, explique Frédéric Gibelot, 1er adjoint en charge des finances.

Pour limiter le recours à l'emprunt et continuer à investir, sans obérer l'avenir des générations futures, et en préférant anticiper plutôt qu'être contraint de le faire au pied du mur, le conseil municipal a donc dû se résoudre à modifier la fiscalité. Il a ainsi voté une hausse de 4 points de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti pour son budget 2022.

« On demande un effort de la part de la population pour améliorer leur quotidien et continuer à investir dans les voiries et les équipements publics. Le choix inverse, ça aurait été de baisser le périmètre du service public communal, mais le coût pour la population aurait été plus important. C'est une décision difficile, dans un contexte difficile, mais les Peypinois savent dans quel contexte économique nous sommes. Ils comprennent qu'une administration ne peut pas y échapper. Nous avons pris cette décision, après y avoir réfléchi longuement et nous pensons que c'est la meilleure. » précise Jean Marie Leonardis, Maire de Peypin.

« Si la hausse de la taxe sur le foncier bâti et non bâti doit permettre de faire face à l'augmentation des dépenses liées à l'inflation et à celle du point d'indice du traitement des fonctionnaires, tout en permettant à la commune de se développer et investir, cela n'empêchera pas de continuer à faire preuve d'une extrême vigilance sur les dépenses de fonctionnement », précise Frédéric Gibelot.

Les investissements communaux, en sus des voiries, vont être axés massivement dès cette année sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux (suppression des chaudières au fioul par exemple) et sur les économies d'énergie, afin de faire baisser à terme ces coûts abyssaux de l'énergie.

BUDGET 2022

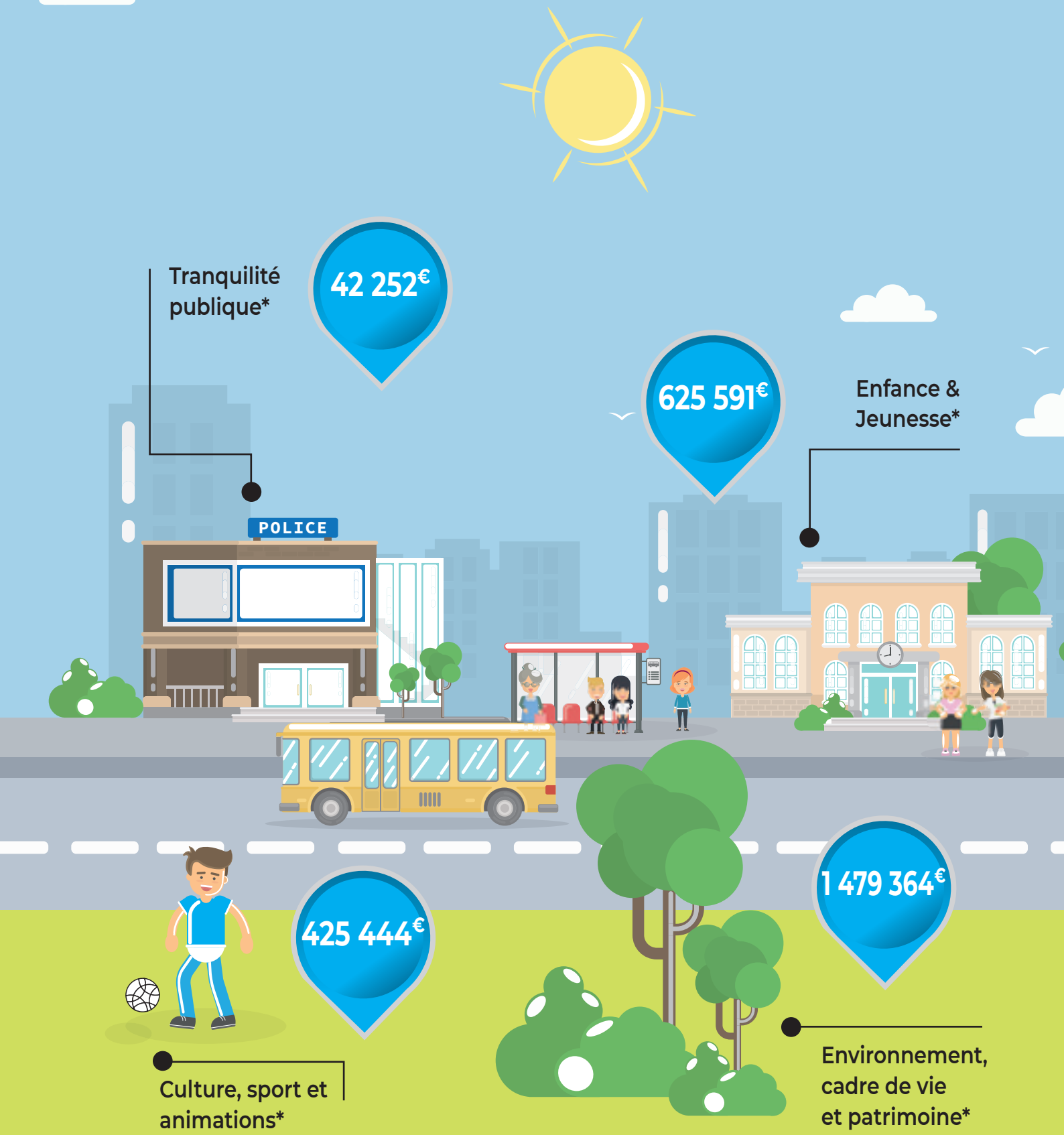
Tranquilité publique*
42 252€
625 591€
Enfance & Jeunesse*
POLICE
425 444€
1 479 364€
Culture, sport et animations*
Environnement, cadre de vie et patrimoine*

« Les investissements, en sus des voiries, vont être axés sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux (suppression des chaudières au fioul par exemple) et sur les économies d'énergie, afin de faire baisser à terme ces coûts importants. »

Frédéric GIBELOT,
1er Adjoint en charge des Finances.

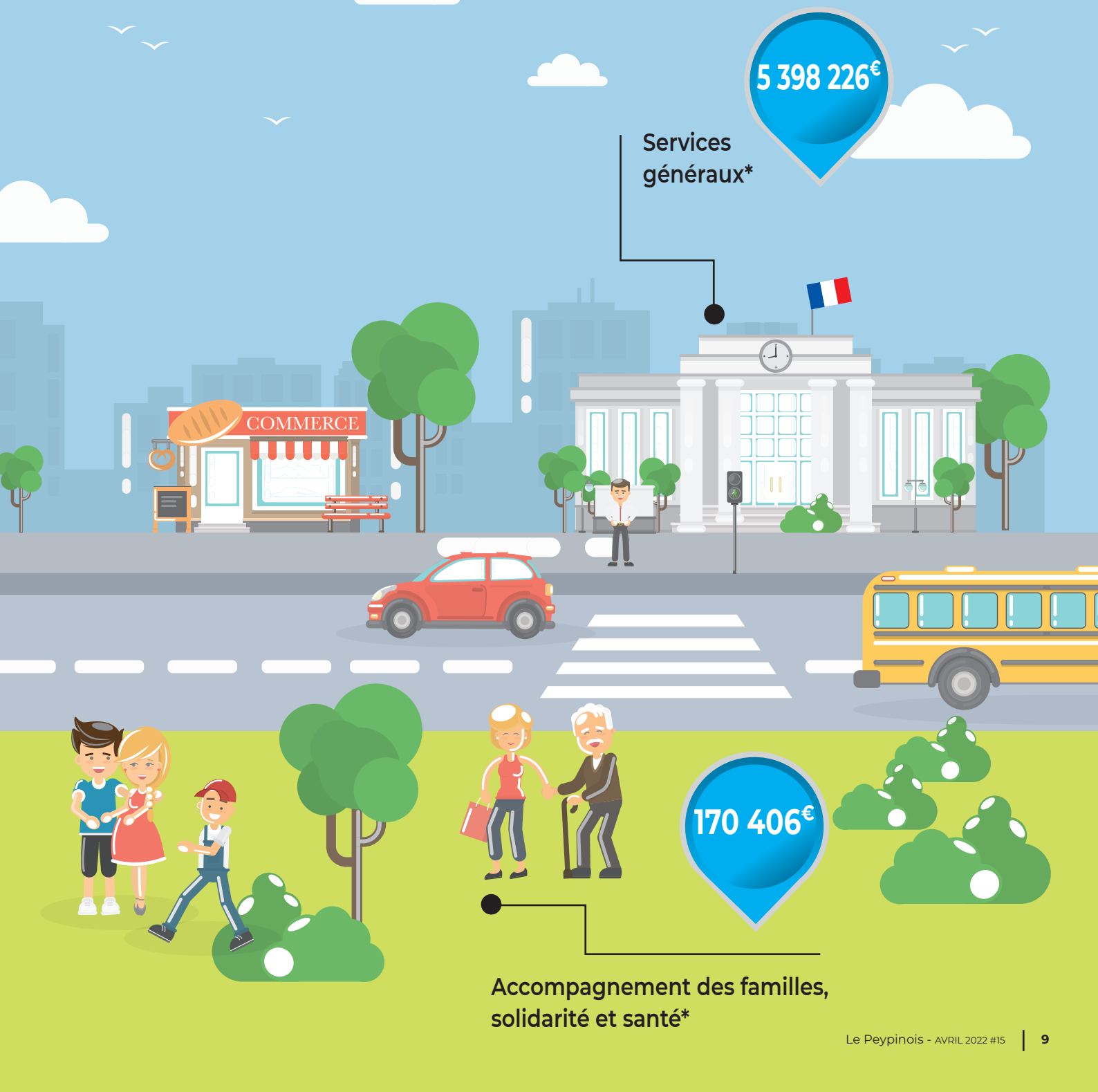

OPTIMISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR FAVORISER LE TRI À PEYPIN

Après avoir effectué un état des lieux de ses PAV (Points d'apport volontaire), la Mairie de Peypin a sollicité en 2021, le Territoire d'Aubagne et de l'Étoile, pour bénéficier de nouveaux PAV et faire remplacer bon nombre de ses containers. La Municipalité souhaite poursuivre cette démarche d'optimisation de la collecte sélective, car développer l'implantation des PAV, c'est favoriser le tri des déchets !

Diminuer la contrainte situationnelle

Il est important de faciliter le recyclage en augmentant le nombre des PAV et diminuant ainsi la contrainte situationnelle des usagers. Développer l'implantation des PAV, c'est favoriser le développement de la motivation autonome. Si le choix de l'emplacement est une question essentielle, car une bonne implantation permet donc une utilisation optimale, il doit tenir compte des contraintes de collecte et des aménagements préexistants :

> Situation sur le domaine public ;

> Accessibilité pour les habitants et pour les camions de collecte (26 t) ;

> Possibilité du levage des colonnes (absence de câbles électriques, téléphoniques...) ;

> Sécurité des usagers ;

> Visibilité des PAV ;

> Respect de la sécurité routière et de la circulation des piétons ;

> Limitation des nuisances pour les riverains...

Mise en place et remplacement des colonnes de tri

À l'occasion d'une visite sur la commune, les agents du Territoire ont pu étudier les différents sites proposés par les élus. Si tous n'ont pu être éligibles en raison des exigences évoquées ci-dessus (Font de Branque, les Matelots, la Rouvière, Auberge Neuve...), deux nouveaux emplacements ont été validés et équipés. Ainsi, depuis le mois de février, le centre du village dispose désormais d'un PAV situé sur la place du Tilleul tout comme le lotissement du Vert-Clos. L'implantation de colonnes de tri, sur ces zones à forte densité, participe activement à la réduction des déchets.

Enfin, certains points qui se remplissent rapidement, ont été complétés par de nouvelles colonnes et le remplacement des anciennes va se poursuivre progressivement.

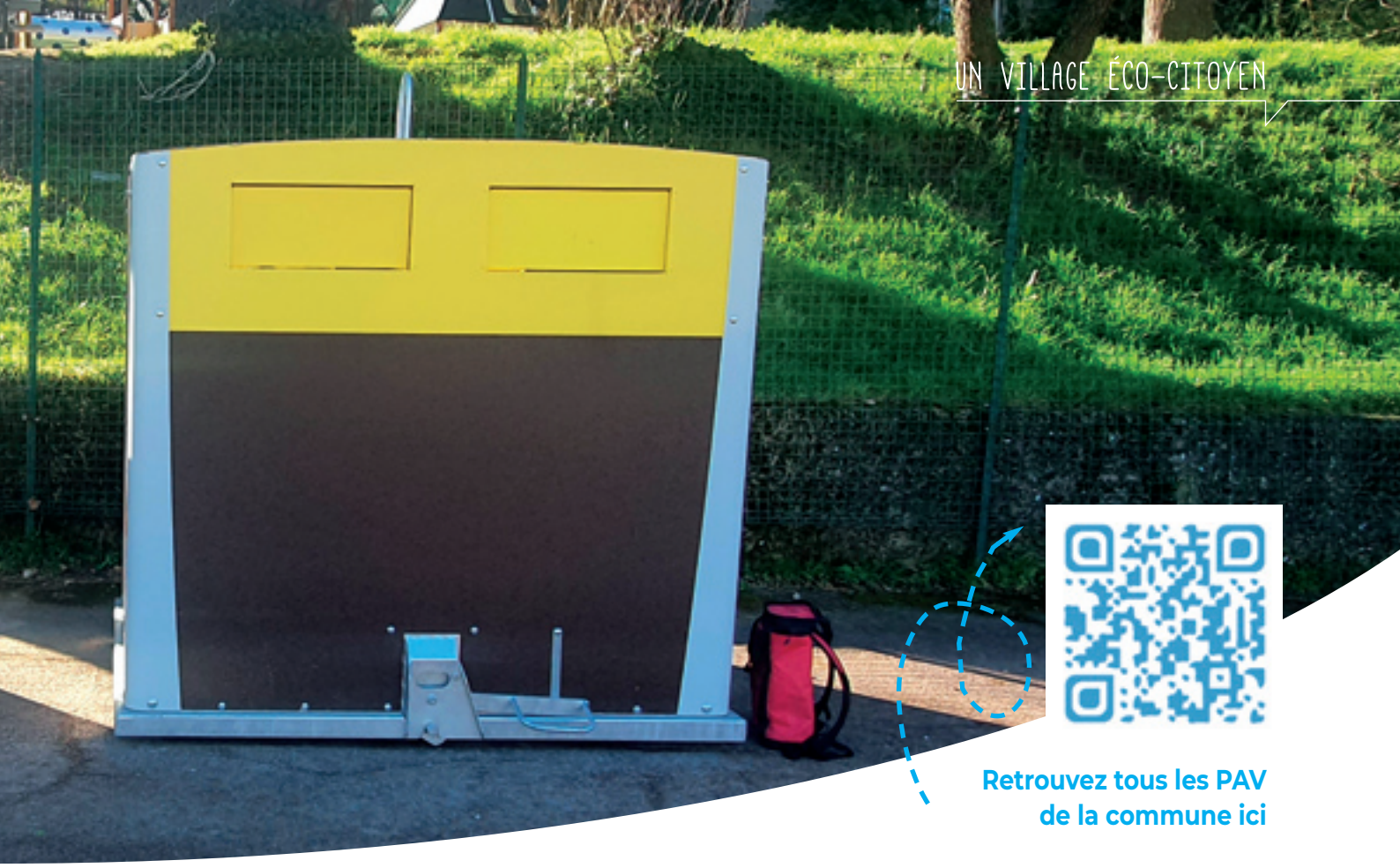

Retrouvez tous les PAV de la commune ici

Informer et sensibiliser les habitants

Pour promouvoir le tri des emballages, expliquer le cycle de vie d'un déchet et sensibiliser au respect de l'environnement, des ambassadeurs du tri vont aller à la rencontre des habitants du Vert-Clos, des Sources de la vie et du village pour leur rappeler les bons réflexes en matière de tri.

Les ambassadeurs vont également reprendre leur action de sensibilisation auprès des élèves de Peypin en proposant des animations ludiques autour du tri sélectif, du compostage et de la réduction des déchets. Ces activités se déroulent sur une demi-journée à la demande de l'équipe enseignante.

En encourageant les Peypinois à prendre part au tri ou en redonnant de la motivation à certains, la Mairie de Peypin souhaite impulser un mouvement vers des valeurs d'écologie, de respect et d'humanité.

Rappel des consignes

Il est formellement interdit de déposer des déchets ou encombrants au pied des PAV. Les contrevenants risquent une amende en cas de non-respect.

Un problème, une question sur le tri des déchets,

les jours de collecte, la déchetterie ?

Un souci de poubelle ou de ramassage ?

Un seul numéro : 04 42 18 19 79

DITES "STOP" À LA PUBLICITÉ !

De grandes quantités de prospectus inondent notre boîte aux lettres... Soit 30 kg par an* de documents publicitaires que nous recevons chaque année et jetons souvent sans même les avoir lus.

Réduire ces déchets représente donc un enjeu écologique de taille. Pour cela un moyen simple : refuser la publicité en posant un autocollant « STOP PUB » sur sa boîte aux lettres. Dans le cadre de sa démarche de réduction des déchets, la municipalité met à disposition gratuitement des autocollants Stop Pub.

Où retirer votre autocollant Stop Pub ?

Dès aujourd'hui, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie, la bibliothèque ou au centre technique municipal pour participer activement à la réduction des déchets.

Vous souhaitez toujours recevoir les publicités papier ? Pensez à les déposer dans les bacs jaunes, avec l'ensemble des emballages en plastique, métal et carton.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er janvier 2021, dans le cadre de la loi anti-gaspillage, le non respect d'un autocollant Stop Pub est sanctionné de 1 500 euros contre 450 auparavant !

*données 2019 / Métropole Aix-Marseille Provence

ENLÈVEMENT DES POUBELLES DURANT LA GRÈVE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE

Comme l'ensemble de la métropole Aix-Marseille Provence, Peypin a été confrontée en décembre dernier, à une grève des agents métropolitains qui a paralysé la collecte des déchets.

Afin de maintenir la salubrité publique, l'équipe des services techniques municipaux a été mobilisée plusieurs jours. La commune de Peypin a obtenu le prêt d'un camion et les agents ont collecté les poubelles jonchant le sol uniquement, pour ne pas entraver le droit de grève.

Le retour à la propreté dans la commune ne fut rétabli aisément tant le volume de déchets était important, d'autant plus qu'un certain nombre d'agents municipaux étaient touchés par la covid ou en congé. À la reprise du travail, après les premiers passages des éboueurs, une fois de plus ce sont les agents municipaux qui sont venus en appui pour nettoyer autour de chaque local à poubelle et effacer les stigmates de cette crise.

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Chaque personne jette dans sa poubelle entre 50 à 80 kg de déchets compostables chaque année. Sur la base de ce constat et afin de contribuer à la réduction des déchets, la Mairie de Peypin maintient son partenariat avec le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour vous proposer une solution concrète : le compostage. Pour favoriser cette démarche, nous vous proposons d'acquérir un composteur ou un lombricomposteur pour 10€.

Pour obtenir votre composteur ou lombricomposteur, remplir le bulletin disponible en mairie, sur :

peypin.fr > ENVIRONNEMENT > Gestion des déchets

ou en contactant **Allô Déchets au 04 42 18 19 79**

Ensuite, à vous de composter ! Diminuez de manière significative vos déchets ménagers et participez à la protection de l'environnement. En quelques mois, vous obtiendrez un compost de qualité à domicile. Mélangé à la terre, il fertilisera les sols de votre jardin et améliorera la croissance des végétaux... Véritable ressource, alors pourquoi s'en priver ?

TRAVAUX RÉFECTION AVENUE DES MARQUIS

Après 6 mois de travaux l'avenue des Marquis est enfin ouverte à la circulation

De lourds travaux ont été nécessaires avec un budget de près de 1 100 000€. Ils ont consisté à créer un réseau pluvial, poser des fourreaux pour réseaux secs et de bordures et refaire l'enrobé de la chaussée.

Pour une meilleure fluidité de la circulation en haut de l'avenue, un marquage au sol et un terre-plein central franchissable surélevé de couleur matérialisent un giratoire.

La circulation a été forcément difficile pendant la durée du chantier, mais grâce la coopération de tous, riverains, Mairie et entreprises, les travaux ont pu terminer avec un mois d'avance !

DES QUESTIONS QUE TOUT LE MONDE SE POSE !

La route devant chez moi, est en mauvais état... Pourquoi la Mairie ne la refait pas ?

Si cette rue n'est pas communale, la Mairie n'a pas la compétence d'intervenir. Cependant, nos services peuvent faire remonter les doléances auprès des directions compétentes. Par ailleurs, différents éléments déterminent l'intervention des services municipaux ou d'une société mandatée : l'état de la voie, son niveau de fréquentation, mais également les autres travaux de voirie programmés. Car la question du coût n'est pas anodine. Peypin dispose de 100 km de voirie et tout ne peut être fait simultanément.

Ça roule vite devant chez moi, pourquoi la Mairie n'installe-t-elle pas un ralentisseur ?

Afin de trouver le juste équilibre entre la fluidité de la circulation et la sécurité routière, la police municipale procède régulièrement à des mesures. Ces dernières permettent de connaître les vitesses de circulation sur la voie concernée, son taux de fréquentation et d'identifier le type de véhicules qui l'empruntent (voitures, 2 roues, utilitaires, camions...). Souvent, une amélioration de la signalétique est suffisante pour limiter la vitesse. Si l'installation de ralentisseurs est souvent réclamée, ils ne peuvent être implantés sur toutes les voies. En effet, toutes les conditions requises à la pose d'un dos d'âne ou d'un coussin berlinois sont résumées dans un décret. Par exemple, leur installation est souvent prohibée sur les voies de dessertes de transports publics ou sur celles desservant les centres de secours. Si un ralentisseur est situé à moins de 200 mètres d'une sortie d'agglomération ou d'une route limitée à 70 km/h, alors il est illégal. Idem s'il est installé dans une pente enregistrant un dénivelé supérieur ou égal à 4 %. Et encore d'autres cas de figure prohibés pour éviter des nuisances sonores non négligeables...

QUESTIONS À...

Jean Marie Leonardis, Maire de Peypin

Quels sont les enjeux autour de la voirie ?

Nous gérons plus que de simples routes, c'est tout un réseau qui relie les gens les uns aux autres. Les enjeux des travaux des voiries sont donc d'offrir un réseau de circulation confortable et sécurisé pour tous les usagers.

Quels sont les moyens alloués à cette mission ?

Les frais sont conséquents tout comme les enjeux que cette mission représente. En plus des moyens humains des services techniques, le budget d'entretien et d'investissement que la commune a consacré en 4 ans à cette mission représente près de 2 400 000 euros.

Comment intégrez-vous les enjeux de demain ?

L'évolution des usages nous oblige à revoir l'organisation de la voirie. Désormais, nous pensons les projets en tenant compte de l'évolution des pratiques et surtout des enjeux climatiques. Chacun doit pouvoir circuler sereinement aujourd'hui mais aussi demain.

MA COMMUNE S'ENGAGE AUPRÈS DE SES HABITANTS

Les démarches de Peypin récompensées

Le 23 novembre dernier, la commune de Peypin a été distinguée deux fois par le jury départemental, lors de la remise des prix des Villes et Villages Fleuris, dans le cadre du concours « Ma commune s'engage auprès de ses habitants ».

Ce concours qui s'adressait à toutes les communes du département labellisées et non labellisées Villes et Villages Fleuris, avait comme objectif d'identifier les actions que chaque commune initie afin de sensibiliser et rassembler les habitants, adultes, enfants, tous acteurs de notre héritage de demain, autour de projets fédérateurs.

Ce concours a récompensé la démarche de Peypin à travers ses actions. Deux distinctions lui ont donc été décernées, une dans la catégorie « transmission et savoir-faire » et une autre dans la catégorie « éco-citoyen en devenir ». *« Ces distinctions récompensent les actions lancées par l'équipe municipale avec les différents services municipaux. Je suis fière que nos efforts d'inscrire Peypin dans une démarche de développement durable, d'amélioration du cadre de vie et d'initiatives de sensibilisation aient été salués et récompensés »* précise Cécile Resch, adjointe déléguée au cadre de vie de la commune.

Parce que qu'il fait bon vivre dans un village qui favorise l'embellissement, le développement durable et le lien social au travers d'actions collectives, le rendez-vous est donné aux Peypinois prochainement… À suivre !

INSTALLATION DE NIDS À MÉSANGES DANS LA COMMUNE

La commune a mis en place des nichoirs à mésanges à travers la commune. Après avoir rencontré la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Cécile Resch, Adjointe au Maire a souhaité l'installation à Peypin de nichoirs à mésanges pour poursuivre ainsi sa démarche pour développer la biodiversité et lutter contre la prolifération des nuisibles.

Une solution écologique pour lutter contre les chenilles processionnaires

« Non seulement cet oiseau est un véritable allié pour la biodiversité, mais il est également un très bon régulateur : friand par exemple de chenilles processionnaires. Il est donc important de faciliter sa présence à Peypin » précise l'Adjointe. Il y a ainsi un très grand intérêt à installer des nichoirs pour sédentariser les mésanges afin de lutter efficacement contre la processionnaire. En effet, son insensibilité aux poils urticants (dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques) lui permet de se nourrir sans danger. Une mésange peut ainsi consommer jusqu'à 500 chenilles par jour (voire 1000 en enlevant la peau avec les poils urticants) et vider à elle seule un nid en période de reproduction et lorsqu'elle nourrit ses petits (d'avril à juin).

Pose de nichoirs

C'est en sortie d'hiver que cette espèce a pour habitude de choisir son lieu de nidification. Les mésanges sont cavicoles, c'est-à-dire qu'elles ont besoin d'une cavité pour faire leur nid car elles sont incapables de faire un nid dans les arbres. L'idée est de palier la raréfaction des arbres morts en offrant des cavités aux mésanges. Les agents des espaces verts ont donc installé des nichoirs dans plusieurs arbres, aux écoles, à la crèche et à l'ALSH, pour sensibiliser les enfants à l'environnement et à la biodiversité.

La Municipalité continue ainsi sa démarche qui sera développée, entre autres, par des actions de sensibilisation, des plantations favorables à la biodiversité locale afin de favoriser leur bien-être.

ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Du 1er octobre au 31 mai, chaque propriétaire est tenu d'effectuer des travaux pour répondre à l'Obligation Légale de Débroussaillement.

Le débroussaillement des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt. Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

LES BRANCHES DU VOISIN DÉPASSENT CHEZ VOUS : QUE FAIRE ?

Si votre voisin a le droit de planter des arbres à proximité de votre terrain, il doit néanmoins respecter les dispositions prévues par les articles 668 à 673 du Code civil.

Si vous souhaiter demander à votre voisin de couper les branches des arbres qui réduisent l'ensoleillement de votre terrain, dans un premier temps, et afin de conserver de bonnes relations de voisinage, prenez le temps de discuter avec lui. Dans la plupart des cas, cela suffit à régler la question. Si votre voisin se montre peu ouvert à la discussion, il convient de préparer un courrier contenant clairement les motifs de votre grief, ainsi que votre demande.

À SAVOIR

> Pour planter un arbre, chaque propriétaire doit respecter certaines distances prévues par le Code civil.

> Vous ne pouvez pas couper vous-même les branches de votre voisin qui dépassent sur votre terrain mais vous pouvez le contraindre à le faire ;

> Avant de saisir les tribunaux, tentez d'obtenir un accord amiable, afin de préserver de bonnes relations de voisinage.

ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Du 1er juin au 30 septembre, pour vous protéger et protéger les sites, l'accès, la circulation, la présence de personnes dans les massifs forestiers et les travaux à proximité sont réglementés par arrêté préfectoral.

Pour votre sécurité, restez informé !

Pendant cette période, l'accessibilité aux massifs est déterminée quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse, elle est cartographiée et rendue publique pour chaque massif et pour l'ensemble des communes concernées, vers 18 heures pour le lendemain. Ces informations sont disponibles en composant le **0811 20 13 13** (0,06 €/min), en consultant les sites **myprovence.fr/enviedebalade** ou **bpatp.paca-ate.fr**

RETROUVEZ TOUS CES SUJETS SUR PEYPIN.FR > ENVIRONNEMENT / 04 42 82 54 54

JOURNÉE DE L'ARBRE

Dans le cadre de la « Journée de l'Arbre », en collaboration avec le Pays d'Aubagne et de l'Etoile, plus de 130 plants, adaptés à nos massifs (pins d'Alep, chênes verts, poiriers sauvages, alisiers blancs, ...) ont trouvé des mains prévenantes de jardiniers en herbe venus planter, tasser et arroser la terre...

Cette action s'inscrit dans un cadre pédagogique qui a permis aux enfants de prendre une part active à l'évolution de leur environnement et de les sensibiliser à la biodiversité.

Le Maire, Jean-Marie Leonardis, entouré de deux de ses adjoints Nadine Angeli et Patrick Nafissi, M. Garbati de l'ONF, M. Pintore référent des forêts du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la Réserve Communale de Sécurité Civile ont aidé les 106 enfants des classes de CM2 et de CM2-CM1 des 2 groupes scolaires à planter les arbres.

Les services techniques ont été félicités pour la qualité de la préparation du terrain. Les différents acteurs de cette opération ont exprimé leur soutien aux projets environnementaux portés par la municipalité.

CENTRE MULTI ACCUEIL

Après des travaux réalisés pendant les vacances de Noël, les enfants et le personnel ont été heureux de retrouver des locaux avec une belle peinture murale. Cela a motivé l'équipe dans l'envie de mettre en place une multitude de projets créatifs.

L'année a commencé en gourmandise avec le soutien de la cuisine municipale qui a confectionné de galettes des Rois, puis des crêpes que les enfants se sont empressés de garnir de sucre et de confiture de fraises.

Une fois par semaine en route pour le complexe sportif ! Les enfants prennent plaisir à travailler leur motricité en toute liberté et sécurité grâce aux parcours installés toujours plus inventifs.

La municipalité ayant installé des nids à mésanges, les jeunes enfants ont réalisé de jolies mangeoires à oiseaux et des boules de graisses.

Des animations et ateliers leur ont aussi permis de découvrir l'Arctique, le Mexique, l'Afrique, les Amérindiens et la France et comme chaque année la crèche a participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance avec pour thème : (Re)Trouvailles... Tout un programme !

STAGES MULTISPORTS

Inscriptions du 9 au 22 mai
au guichet unique 04 42 82 55 67
guichetuniquepeypin@gmail.com

PROGRAMMATION CULTURELLE

La bibliothèque organise régulièrement des animations, expositions et spectacles. La programmation est soumise aux conditions sanitaires et/ou aux conditions météorologiques.

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

nouveau !

LE TEMPS DES HISTOIRES

Une parenthèse enchantée qui invite au voyage et au rêve. Une fois par mois, les bibliothécaires proposent des histoires soigneusement sélectionnées dans des albums ou des contes, traditionnels ou contemporains

Le dernier mercredi de chaque mois

16h30 / Durée : environ 1 heure - Jeune public de 4 à 8 ans - Gratuit sur inscription 04 42 82 55 63

#JEVOUSECRISDUFUTUR/2

Atelier de création cyanotype : cabanes du futur

Dans le cadre des manifestations “Rendez-vous aux jardins” avec la BD13 et l’association Reso-nance, la bibliothèque propose un atelier sur la photographie, le cyanotype. Les participants pourront s’amuser à mélanger des formes issues de photographies, des plantes et objets afin de composer un jardin et une cabane du futur imaginaires.

Samedi 4 juin - 10h / Durée : environ 2 heures - tout public à partir de 6 ans - Gratuit sur inscription 04 42 82 55 63

#ASMR - OBJETS D’HIER - SONS DE DEMAIN

Avec des jouets, des instruments de musique ou de lutherie sauvage, des outils de bricolage ou des accessoires de cuisine, des matériaux trouvés : ces matières sonores sont sonorisées, échantillonnées et transformées en temps-réel par de nombreux artifices analogiques et/ou informatiques. Peu à peu, la forme musicale se crée sous les yeux et dans les oreilles des spectateurs.

Ces objets d’autrefois - issus du quotidien - forment un corpus disparate et ludique qui provoque l’imaginaire du spectateur…

En partenariat avec la BD13, les bibliothécaires et l'artiste Sébastien Béranger vous invitent à écouter sous casque ce concert hors norme et futuriste !

Samedi 18 juin

Tout public à partir de 5 ans
Gratuit sur inscription 04 42 82 55 63

Renseignements & inscriptions
bibliotheque@peypin.fr
04 42 82 55 63
peypin.fr

« PARTIR EN LIVRE »

Le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes ! Les bibliothécaires de Peypin s’inviteront sur les aires de jeux, aux bords des terrains de sport, … et amèneront le plaisir de la lecture sur les lieux de loisirs.

5 au 23 juillet - Jeune public

Ils ont des idées, des projets qu'ils mettent en pratique et partagent.
Cette page présente ces peypinois, leurs projets, leurs réalisations, leur réussite...
Bref, des paroles de passionnés.

Rencontre avec Christian Merrer, Inventeur de la fagoteuse sarmenteuse Véritable outil de valorisation des déchets de taille

C'est au Vert Clos, au domicile de Christian Merrer, ingénieur retraité, que l'équipe de la rédaction a rencontré cet homme passionné et passionnant, à l'origine d'une invention ingénieuse et tellement utile ! Platon disait que "la nécessité est mère de l'invention", Monsieur Merrer nous le confirme :

Comment avez-vous eu cette idée avant de la concrétiser ?

Christian Merrer : *« C'est en 2008, devant un monticule de branchages à apporter à la déchetterie, que je me suis dit qu'il y avait sûrement quelque chose soit pour se faciliter la tâche pour réduire le volume soit, encore mieux, pour transformer ces déchets verts en fagots utilisables comme combustible... Alors après des mois de réflexion, d'idées plus et moins bonnes, de découragement, de persévérance, je prends rendez-vous avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)... Le premier avis s'avère très encourageant, je décide alors de faire breveter la fagoteuse ».*

Quels sont les avantages de la fagoteuse ?

C.M. : *« C'est un dispositif simple et manuel pour valoriser ses tailles de haies, d'arbres et de sarments de vigne. Elle permet de compresser manuellement les branchages et rend possible les coupes en différentes longueurs. Les fagots obtenus peuvent être apportés à la déchetterie avec un volume organisé et réduit, ou être utilisés après séchage, comme combustible pour la cheminée, le four à pain et le barbecue. Il suffisait d'y penser ! »*

Votre invention est-elle mise en marché ?

C.M. : *« Effectivement, une fois mon invention protégée, j'ai lancé la fabrication et la commercialisation. Ce n'est pas l'appât du gain qui m'a motivé mais l'envie de passer de l'invention des principes, à l'invention technique. Comme je souhaitais que la fagoteuse s'inscrive dans une démarche sociale, j'ai confié sa fabrication à une entreprise d'insertion par l'emploi ».*

La fagoteuse a-t-elle été remarquée ?

C.M. : *« En 2013, mon système est primé de la Médaille d'Or du Ministère de l'Agriculture au Concours Lépine. Par la suite, la sarmenteuse fagoteuse a été adoptée par le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC) et reconnue par le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordure (SITCOM) Sud Rhône comme un outil de gestion des déchets verts. ».*

Depuis Christian Merrer a cédé la fabrication et la commercialisation de la fagoteuse qui se décline aujourd'hui en 3 variantes avec 3 options possibles.

Site internet : lafagoteuse.free.fr

L'ACTU DES ASSOS

JUDO

De beaux résultats pour le club :

- Lou Lagache 3ème au tournoi national seniors de Toulouse (et championne IDF par équipes)

- Walter Lenglin 3ème au Championnat des Bouches du Rhône minimes

- Baptiste Lelouard 3ème en circuit Paca juniors

- Challenge départemental benjamins : Gaëtan LeFol 1er, David Layani 2ème, Caroline Richet et Juliann Gutierrez 3ème, Maël Guntzburger 4ème, Kelvin Migianu 5ème

- Entraînement avec l'équipe de France pour 23 judokas

- Tournoi d'Istres pour 9 poussins (Yohann Bertin et Doryan Ramuz vainqueurs)

Contact : 06 64 00 44 47

LOUVE DANCE

Un aperçu de l'activité :

- 1 médaille de bronze, 3 premier prix, 2 deuxième prix au Concours de danse international à la Grande Motte du 12 et 13 février.

- Le gala de danse de fin d'année est prévu le 1er juillet à 20h30 à la Penne sur Huveaune.

VTT club

Le VTT club propose des sorties tout au long de l'année. Les vététistes sortent le samedi après-midi et en semaine où seule la convivialité prédomine.

Contact : 06 09 94 73 91

TAEKWONDO

Après l'intégration des 4 athlètes à l'Insep et pôle France, l'équipe continue de travailler avec 2 nouvelles ceintures noires au sein du club pour Manon Papalardo et Alexis Deprad et une magnifique médaille de bronze à la Président Cup en Albanie pour Aurélie Buttarelli. Au Championnat de France seniors, Aurélie Buttarelli, surclassé en senior, décroche une très belle médaille de bronze.

Le club porte les couleurs de Peypin au plus haut niveau national avec au Championnat de France une médaille de bronze en junior -55kg pour Gabin Cordier, 2 médailles d'or en cadette -44kg avec Eden Hubert et en junior -46kg avec Aurélie Buttarelli ! Bravo !

SAI - AIKIDO

L'AIKIDO comme toutes les disciplines traditionnelles japonaises, est la forme moderne et pacifique d'un ancien Art Martial : l'Aïkijutsu. Issu de la pratique du sabre les principes de l'Aïkido ont été découverts puis mis en pratique par le maître japonais Morihei UESHIBA. Les valeurs morales de l'être humain sont intégrées aux techniques des arts traditionnels purement physiques dans le but de dissuader un adversaire et de neutraliser son intention agressive.

C'est un Art Martial traditionnel du Japon à but non compétitif. Il forge des individus équilibrés, maîtres d'eux-mêmes ; et capables de s'adapter aux différentes situations qu'ils peuvent rencontrer.

AGENDA

Cette programmation respectera le protocole sanitaire en vigueur et dépendra de l'évolution de la situation et des autorisations préfectorales. Par conséquent, les événements inscrits à l'agenda pourront être modifiés, reportés ou encore annulés. Retrouvez toutes les mises à jour sur peypin.fr ou sur la page Facebook de la commune.

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

22 AVRIL

18h30 / Rassemblement devant l'Hôtel de Ville / Org. par la Ville et l'association des Anciens Combattants de Peypin

FOIRE AUX PLANTES

7 MAI

Place du Tilleul
Rens. : Peypin en Fête
06 28 40 06 65
peypinenfetes@gmail.com

CHASSE AUX ŒUFS

30 AVRIL

13h à 18h
École Renée Bessi
Org. par la mairie

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

8 MAI

10h30 Monument des Maquisards de Valdonne
11h30 Rassemblement devant l'Hôtel de Ville
Org. par la Ville et l'association des Anciens Combattants de Peypin

FÊTE DES VOISINS

20 MAI

Inscription avant le 8 mai au Pôle culturel
04 42 82 55 70

TOURNOI DE FOOT ASC PEYPIN

5/6 JUIN

Stade Bédelin

VIDE GRENIER

1er MAI

Place du Tilleul
Rens. : Les Minots de Pagnol
lesminots.depagnol@yahoo.fr

RANDONNÉE FAMILLES

15 MAI

Rens. : APE Auberge-Neuve
ape.renne.bessi@gmail.com
06 12 90 56 04

FLORILÈGE DE CONTES

21 MAI

Centre socioculturel
Sur inscription :
04 42 82 55 63

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN INDOCHINE

8 JUIN

18h30 Rassemblement devant l'Hôtel de Ville
Org. par la commune et l'association des Anciens Combattants de Peypin

FÊTE VOTIVE DE PENTECOTE

3/6 JUIN

Programme communiqué ultérieurement / Peypin en Fête avec le soutien de la municipalité
06 28 40 06 65
peypinenfetes@gmail.com

19e ÉDITION DU PRINTEMPS DES ARTS

11/16 JUIN

11 et 12 juin de 14h à 18h - Du 13 au 16 juin de 16h à 18h
Centre socioculturel
Entrée libre et gratuite pour tous

11 JUIN — TOURNOI DE FOOT AS AUBERGE-NEUVE

APÉRITIF MUSICAL
24 JUIN
Place Louis Julien
Rens. : ADMC
06 09 95 86 55

FESTI'PITCHOUN
6 JUILLET
Accueil de Loisirs de la Commune de Peypin

LOTO EN PLEIN AIR
9 JUILLET
Rens. : Peypin en Fête
06 28 40 06 65
peypinenfetes@gmail.com

27 AOÛT — JOURNÉE FAMILLE
Rens. : Peypin en Fête
06 28 40 06 65
peypinenfetes@gmail.com

JOURNÉE NATIONALE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE, LE 18 JUIN 1940
18 JUIN
11h30 Rassemblement devant l'Hôtel de Ville
Org. par la Commune et l'association des Anciens Combattants de Peypin

LES FESTINS DE LA MUSIQUE
25 JUIN
Place du Tilleul
Rens. : Peypin en Fête
06 28 40 06 65
peypinenfetes@gmail.com

SOIRÉE CONTES
7 JUILLET
Rens. : A ce Conte Là
06 73 75 00 08
06 15 23 57 75

PEYPIN SUMMER GAMES
15/17 JUILLET
Centre socioculturel
Org. Justice League Animation
Entrée libre et gratuite pour tous
07 69 03 47 94

JOURNÉE « FAITES DU SPORT »
19 JUIN
Équipements sportifs municipaux

FESTIVAL DE COMÉDIE MUSICALE
1er/3 JUILLET
Rens. : École de comédie musicale
06 63 21 77 31
ecmpaca@gmail.com

SOIRÉE MOUSSE
8 JUILLET
Rens. : Peypin en Fête
06 28 40 06 65
peypinenfetes@gmail.com

ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PEYPIN
20 AOÛT
18h Monument des Maquisards de Valdonne
18h30 Rassemblement devant l'Hôtel de Ville / Org. par la Municipalité et l'association des Anciens Combattants de Peypin

COLLECTE DE SANG
8 JUILLET
15h-19h30 / Centre socioculturel / Amicale des donneurs de sang peypinois - Collecte sur rendez-vous sur : mon-rdv-mondeang.efs.sante.fr

COLLECTE DE SANG
9 SEPTEMBRE
15h-19h30 / Centre socioculturel / Amicale des donneurs de sang peypinois - Collecte sur rendez-vous sur : mon-rdv-mondeang.efs.sante.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS
10 SEPTEMBRE
Place Louis Julien
Org. par la Commune de Peypin
04 42 82 55 70

GROUPE DE LA MAJORITE

Ensemble pour Peypin

La crise sanitaire n'est pas encore derrière nous que nous subissons une crise énergétique accentuée par le contexte géopolitique. Les répercussions directes se font ressentir sur nos factures énergétiques qui connaissent des hausses historiques. Vous êtes impacté, notre collectivité aussi et sans bénéficier de tarif réglementé ni d'aucune dotation.

En 2021, la commune a dépensé plus de 150 000 euros pour alimenter l'éclairage public, les écoles et les locaux municipaux et associatifs. **Avec la flambée actuelle des tarifs de l'énergie, notre collectivité a vu sa facture estimative augmenter de 127 % !** Cette hausse historique nous met dans une situation difficile pour absorber ces augmentations et maintenir l'équilibre budgétaire. Faisant preuve de prudence dans la gestion publique, nous avons dû renoncer ou différer certains investissements avec la préoccupation de favoriser les économies d'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique.

Nous allons accélérer nos efforts pour annihiler le gaspillage et augmenter la production d'énergie renouvelable, notamment photovoltaïque. Néanmoins, aucune stratégie énergétique ne peut absorber cette augmentation des coûts de l'énergie (gaz, fioul, carburant....). Nous avons conscience que demander un effort aux contribuables ne peut se faire sans bon sens et responsabilité. Les orientations budgétaires vont nous permettre de poursuivre notre action pour réussir la transition vers un avenir plus vert, plus inclusif et plus résilient.

Le vote du budget est un acte politique fort, fondé sur des choix décisifs (fiscalité, subventions, investissements...) avec pour principe l'équilibre des recettes et des dépenses. Le budget primitif présenté est donc construit sérieusement, au plus juste dans ce contexte incertain.

« Ensemble pour Peypin »

GROUPE DE L'OPPOSITION

Peypin à venir

Le groupe Peypin À Venir n'a pas proposé de texte.

GROUPE DE L'OPPOSITION

Génération Peypin

Chères Peypinoises, chers Peypinois,

Les difficultés engendrées lors du conflit récent des éboueurs ont mis en lumière l'importance pour chacun d'entre nous de la collecte des déchets ménagers.

Malheureusement **Peypin se distingue aujourd'hui des communes voisines par une gestion déficiente des déchets ménagers et de leur tri.** Qui n'a pas déploré en traversant notre village l'état de propreté des lieux de collecte ?

Les axes d'amélioration sont nombreux :

- Les lieux de dépôt des ordures ménagères : nous sommes dans une région ensoleillée et ventée, ces lieux doivent être conçus en ce sens, redimensionnés si besoin et nettoyés régulièrement.

- Les lieux de tri des déchets : il s'agit incontestablement du point noir de Peypin (https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri) , l'ancienne zone de collecte de la gare routière n'a pas été remplacée, l'accès à celle située dans la montée du Terme est difficile, celle en face du lotissement Plein Sud est régulièrement dégradée. Il est indispensable d'aménager ces lieux (goudron, enfouissement des containers, signalétique adaptée ...) et d'en créer de nouveaux si besoin afin qu'ils donnent envie de trier et de les laisser propres.

- La sensibilisation des concitoyens aux enjeux du tri et à leur évolution : des personnes ignorent encore que l'on recycle désormais les sacs et films plastiques, les pots de yaourts... ?

Il est désormais urgent que la municipalité engage des discussions avec la Métrople pour qu'ensemble, et dans le respect des compétences de chacun, **une réelle politique de gestion des déchets et de leur tri soit déployée à Peypin.**

Pour Génération Peypin :

Jean-Jacques Simon

contact : generationpeypin@gmail.com

Bienvenue à...

Colleen QUERREC
Léon SADOUX
Carla GUIGNÉ
Sasha DEUDON
Elena RUFFIER BIBOLINI
Melisse CAMBREA
Tidiane MARTINEZ
Lina BERTAGNE
Lilou CREST DURAND
Ava SANCHEZ MARCHESINI
Milo PHILY RINAUDO
Louna DARMON

Félicitations à...

Marion SIFREDI
Antoine NAVARRO
Véronique RAMIO
Patrick GARZIA
Vanessa BOBIS
Sébastien PAYE

En souvenir de...

Yvon GARRO
Pierre PICCHETTI
Frédéric THOMAS
Henri PONSING
Antoine GERMER
Suzanne CHARRAIX
Gaston NEGREL
Jean Pierre GRAS
Pierrette PERSIA
Monique WURTZ
Marie-Rose AVENA
Angelo LIONTI
Fatma KHERBACHE
Guy BONIN
Michel MANGION
Noël COLONNA

PHARMACIES DE GARDE 2022

MAI

1ER Pharmacie Pilon du Roi > Peypin > 04 42 82 86 96
8 Pharmacie Pein Sud > Peypin > 04 42 82 72 72
15 Pharmacie Moulin de Redon > Auriol > 04 42 70 17 30
22 Pharmacie Croix Verte > La Destrousse > 04 42 04 80 30
26 Pharmacie Sageloli > Pont de l'Etoile > 04 42 04 04 05
29 Pharmacie du Pujol > Auriol > 04 42 72 88 34

JUIN

5 Pharmacie Nouvelle > Roquevaire > 04 42 04 20 40
6 Pharmacie des Oliviers > Auriol > 04 42 04 40 34
12 Pharmacie du Village > Auriol > 04 42 04 70 53
19 Pharmacie Caillac > La Bouilladisse > 04 42 72 37 43
26 Pharmacie Dervaux > Roquevaire > 04 42 04 20 51

JUILLET

3 Pharmacie Brunias > Saint Zacharie > 04 42 72 91 06
10 Pharmacie Pilon du Roi > Peypin > 04 42 82 86 96
14 Pharmacie Pein Sud > Peypin > 04 42 82 72 72
17 Pharmacie Moulin de Redon > Auriol > 04 42 70 17 30
24 Pharmacie Croix Verte > La Destrousse > 04 42 04 80 30
31 Pharmacie Sageloli > Pont de l'Etoile > 04 42 04 04 05

AOÛT

7 Pharmacie du Pujol > Auriol > 04 42 72 88 34
14 Pharmacie Nouvelle > Roquevaire > 04 42 04 20 40
15 Pharmacie des Oliviers > Auriol > 04 42 04 40 34
21 Pharmacie du Village > Auriol > 04 42 04 70 53
28 Pharmacie Caillac > La Bouilladisse > 04 42 72 37 43

SEPTEMBRE

4 Pharmacie Dervaux > Roquevaire > 04 42 04 20 51
11 Pharmacie Brunias > Saint Zacharie > 04 42 72 91 06
18 Pharmacie Pilon du Roi > Peypin > 04 42 82 86 96
25 Pharmacie Pein Sud > Peypin > 04 42 82 72 72

RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE MAIRE

VENDREDI 13 MAI

Halte routière

à partir de 18h

Imaginons Peypin ensemble

04 42 82 55 55 www.peypin.fr Ville de Peypin

Peypin